

-Mme Gaubert- Leroy avait dit qu'il serait bien de revoir les plinthes et peinture sous le préau (plinthes cassées, manquantes, peinture abîmée) au premier Conseil d'école de cette année.

Un rafraîchissement est-il envisagé ?

Réponse de la mairie : cela sera fait cet été.

-Il y a toujours des fuites dans la réserve (plafond).

Réponse de la mairie : Des contrôles seront effectués.

-Problème ligne téléphonique non résolu. France Télécom est intervenu deux fois et a dit qu'il fallait changer les téléphones. Malgré le renouvellement du matériel, le problème persiste.

M Douet viendra pour tenter de résoudre le problème.

6) Questions des représentants des parents :

- *Episode neigeux du mardi 6 au vendredi 9 février 2018 :*

Tout d'abord, nous souhaitons vous remercier pour l'accueil des enfants dans les écoles durant cette période et des communications faites aux parents.

-Pourriez-vous détailler ce qui a été fait au sein de chaque école pendant cet épisode neigeux ?

(Combien d'élèves étaient présents, les cours ont-ils pu être poursuivis, comment se sont passés les temps de périscolaire ?

Réponse : pour les écoles, le nombre d'enfants était variable selon l'état des routes (de 2 à env 35 durant la semaine). Compte tenu de cette situation exceptionnelle, outre les quelques élèves de la classe, les enseignantes du RPI ont accueilli des enfants allant de la PS au CM2. Des activités leur ont été proposées en fonction de leur âge. Les enseignants n'étaient donc pas en mesure de poursuivre le programme de leur classe.

Pour le périscolaire : compte tenu des effectifs, il a eu lieu exclusivement à Montagny.

-Durant cette période, comment ont été gérés les repas des élèves d'Ermenonville ? il semblerait que les élèves aient mangé dans les salles de classes d'Ermenonville, pourquoi ne pas avoir utilisé le nouveau bâtiment ?

Réponse de la mairie d'Ermenonville : cela n'a pas été demandé. De plus, une telle ouverture demande une anticipation (chauffage) et pourra être envisagée à l'avenir.

-La circulation a été compliquée durant les intempéries, comment est organisé le déblaiement des chaussées, des accès ? Y a-t-il eu des incidents ?

Réponse de la mairie d'Ermenonville : le salage est efficace s'il y a de la circulation. Au-dessous de

-7°, cela ne sert à rien. Un seul employé municipal était présent et il a déblayé la rue principale. Les deux autres employés municipaux habitant trop loin n'ont pu se rendre sur leur lieu de travail.

La directrice de l'école demande s'il est possible qu'un employé communal vérifie l'état de la cour de l'école quand il gèle, comme cela se faisait il y a plusieurs années. Elle demande également un sac de sel.

Réponse de la mairie : un seau de sel sera mis dans la réserve. La mairie veillera au salage de la cour en cas d'intempéries.

M. Pétrement envisage par ailleurs de créer une liste de personnes ressources afin d'aider au déblaiement, ...

Réponse de la mairie de Montagny : une convention était signée avec un agriculteur. Une nouvelle convention sera signée avec un autre agriculteur qui possède une lame. Les trottoirs et la cour de récréation ont été déblayés régulièrement.

- Alerte SMS en cas d'absence de maîtresse, et pour faciliter la gestion de garde des enfants, serait-il possible de recevoir le SMS avant 8h30 (heure à laquelle nous sommes généralement prévenus) ?

Réponse : Avant d'avertir les parents d'une absence d'enseignante, nous devons au préalable avoir confirmation de la part de l'inspection s'il y aura ou non un remplaçant. Le SIVOS est alors prévenu et ensuite les parents sont avisés par SMS par M. Douet. Nous agissons au mieux et dans les meilleurs délais.

- Ou en sont les travaux demandés par les maîtresses de l'école d'Ermenonville (aire de jeux, vélos, internet...) ?

– Internet : suite à la demande de Mme Gaubert-Leroy lors du conseil d'école du premier trimestre, un devis devait être demandé par la mairie pour amener internet en filaire dans les classes maternelles.

Réponse de la mairie : le dossier sera réactivé.

– Lors du premier Conseil d'école du 19 octobre 2017, M. Pétrement a dit que des catalogues seraient confiés aux enseignantes afin qu'elles choisissent des jeux pour la cour d'école. Pas de catalogues à ce jour. Réponse de la mairie : c'est au Sivos de payer cela. M Douet précise que ce n'est pas au Sivos mais à la commune d'Ermenonville de faire ces dépenses. Mme Stein précise d'ailleurs que M Pétrement avait accepté que la commune d'Ermenonville paie les jeux lors du premier conseil d'école. Il avait dit que le montant d'une enveloppe allouée à ces jeux serait déterminé lors du conseil municipal.

– Mme Gaubert-Leroy avait demandé s'il était possible de procéder à une vérification et à un entretien des vélos, au moins annuel ?

En novembre 2016, la maire avait donné son accord. A ce jour, même constat que l'an passé, réparations et entretien non réalisés.

Réponse de la mairie : cela avait été demandé. M. Pétrement va faire le nécessaire.

Mme Gaubert-Leroy précise qu'elle ne fera désormais plus de relance auprès de la mairie concernant ces 3 sujets.

-Suggestions de M. Pétrement :

* sur la qualité de l'air : des fiches ont été distribuées afin de présenter les comportements adéquats.

* Mener des actions de citoyenneté : par exemple, faire participer les élèves à des commémorations en partenariat avec les mairies.

La séance est levée à : 20h11.

RPI Montagny-Ermenonville CONSEIL D'ECOLE DU 22 FEVRIER 2018

Présents :

Mmes Gaubert-Leroy et Beyaert : directrices, Mme Darmon IEN, Mmes Bartyzel, Croisy, Nivelet, enseignantes, Mmes Carmo, Gerbaldi , représentantes des parents d'élèves de Montagny

Mmes Carvalhido, Uchto, Roggero, représentantes des parents d'élèves d'Ermenonville.

Représentants de la mairie : M. Petrement, M. Douet, Mme Boulanger (Montagny)

Absents excusés : Mme Hernot (enseignante), M. Siscaro (DDEN),

1) Prévisions d'effectifs rentrée 2018, carte scolaire

TPS – 9 possibles sur les 2 communes PS – 14 MS – 13 GS – 10 CP – 19 CE1 – 17 CE2 – 16 CM1 – 14 CM2 – 19 total à ce jour : 131 avec les TPS

Fin janvier, la commission départementale de l'Education nationale a proposé une fermeture de classe pour notre RPI. Cette fermeture a été confirmée le 16 février 2018, et aura lieu sur l'école d'Ermenonville.

Moyenne d'élèves par classe avant fermeture : 21,8 ; après fermeture : 26,2.

Des départs d'élèves sont encore prévus. Les TPS ne pourront pas être accueillis.

2) Projets, sorties, fête de fin d'année Montagny :

– Les 3 classes : Le projet de classe de mer est en cours d'élaboration. Une réunion d'information et un diaporama seront proposés aux familles afin de présenter le centre d'accueil de Quiberon. Les dossiers administratifs et pédagogiques sont en cours d'élaboration. Un premier acompte a été demandé, le montant du second sera calculé en fonction des fonds récoltés. La prochaine opération concerne une vente de sacs réutilisables avec la collaboration de l'association la Fête à l'école.

La tombola, organisée par l'association La Fête à l'école, aura lieu le 7 avril 2018 et non le 14 avril 2018.

- En mars, concours Kangourou (mathématiques) : toutes les classes de Montagny participent. Les élèves de MS de Mme Gaubert-Leroy y participeront également.

– Une exposition sera effectuée à Montagny sur le thème de la classe de mer, lors de son retour, fin juin. Les classes d'Ermenonville y exposeront leurs travaux réalisés au cours de l'année.

La classe de CE2-CM1 diffusera son film d'animation et exposera ses sculptures sur le thème des monstres.

Ermenonville :

- Recherche de sorties de fin d'année en cours.

- Classe de TPS-PS-MS : sortie prévue avec la classe de GS-CP de l'école de Varinfroy (projet de correspondance)

– Recherche en cours, le budget de l'école de Varinfroy est restreint.

- Les 2 classes de maternelle prévoient également une visite de la caserne des pompiers de Nanteuil car elles travaillent sur le thème des dangers domestiques, apprendre à porter secours, du feu, des pompiers.

3) Piscine

Les classes CE1/CE2 et CM1/CM2 se sont rendues à la piscine de Crépy durant le premier semestre. Tous les CM2 ont validé le palier 2 lors des évaluations départementales. 4 élèves de CE1 sur 17 n'ont pas validé le palier 1. Nous remercions les parents accompagnateurs. Les élèves de CP se rendent à la piscine durant le second semestre. Une nouvelle procédure pour les agréments B (accompagnateurs allant dans l'eau ou présents au bord du bassin) a été mise en place. Ils doivent fournir copie de leur carte d'identité et remplir une fiche afin qu'il y ait vérification de leur honorabilité. Les agréments peuvent accompagner uniquement pour l'habillement/le déshabillage, la présence au bord du bassin et pour emmener les enfants aux WC tant qu'il n'y a pas validation des agréments par l'IA.

4) Projet d'école

Il sera voté au dernier conseil d'école. Le retour du projet à l'Inspection est pour le 15 avril 2018. Les enseignantes ont établi un calendrier de travail.

5) Travaux Ermenonville :

-Mme Gaubert-Leroy lit un article du mensuel d'Ermenonville de novembre et apporte les rectifications suivantes : La question sur l'installation de la rampe n'a pas été posée par les représentants de parents d'élèves mais par Mme Gaubert-Leroy dans un mail. Elle repose cette question : Quand la rampe sera-t-elle installée ?

Réponse : M. Pétrement est dans l'attente de subventions pour installer une rampe certifiée.

C'est en cours de planification de travaux.

- Les boutons moletés peuvent-ils être installés à la place des verrous aux portes d'entrée des deux bâtiments (recommandation dans le cadre de Vigipirate du Gendarme Bertier). Cela avait été validé lors du Conseil d'école du 13 juin 2017.

Réponse de M. Pétrement : il va vérifier et demander leur pose.

- L'occultation des vitres de la classe de CP (côté rue) n'a pas été faite ? Cela avait été validé le 7 mars 2017.

Réponse de la mairie : compte tenu de la luminosité de la classe et du contrejour, cela n'est pas possible. Un essai avec un filtre miroir sera effectué.

-Est-il possible de déplacer l'extincteur de la salle de motricité ?

Réponse de la mairie : un conseil sera demandé au prévisionniste.

-Lors des exercices PPMS, les alertes, corne de brume ou haut-parleur, ne s'entendent pas toujours suivant le bruit qu'il y a dans les classes ou si les enfants se trouvent en salle de motricité par exemple.

Réponse : Un test avec des talkies-walkies sera effectué.

- Lors du précédent Conseil d'école, Mme Gaubert-Leroy a posé la question suivante : Serait-il possible que la nouvelle grille soit ouverte par un employé communal 5 à 10 minutes avant l'heure de sortie des classes, afin que les parents n'attendent pas attroupés dans la rue ? Actuellement, c'est une Atsem qui ouvre cette grille. M Pétrement avait dit que l'employé qui s'occupait de la circulation et de la barrière de la rue ouvrirait la grille à la place de l'atsem.

Pourquoi cela n'est-il pas fait ?

Réponse de la mairie : M Pétrement dit que cela n'est pas possible, qu'il n'y a pas d'employé communal disponible à ces moments. Mme Gaubert-Leroy dit qu'il y a pourtant un employé communal qui fait la circulation. Il suffirait qu'il ouvre la grille juste avant de se mettre à son poste.

Mme Roggero confirme.